



Manifestation du 20 11 2008 : Intervention de la FCPE du Finistère :

Aujourd'hui, c'est la journée internationale des droits de l'enfant et nous devons réagir.

En effet, nous, PARENTS, devons réagir, car nous sommes très inquiets pour l'avenir de l'Education Nationale et donc pour l'avenir de nos enfants.

L'école publique, que nous aimons tant pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elle évolue pour faire réussir **tous les jeunes**, et pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

Or, à quoi assistons-nous ? Au spectacle d'annonces permanentes qui, au-delà des habillages, voit dans l'Education Nationale, un moyen d'économiser.

Plus que tout discours, la préparation du budget 2009 en est la démonstration : 13 500 suppressions de postes d'enseignants, à rajouter aux 11 200 suppressions de cette année !

Tout n'est sans doute pas question que de postes en matière éducative, mais nous constatons un acharnement à « toujours moins de postes » ! C'est ce qui dicte la réforme du ministre.

Aussi, nous poussons aujourd'hui un cri d'alerte : les choix actuels vont détériorer le service public d'Education sur le long terme.

Nous sommes dans la période de préparation du budget de l'état.

Les débats, puis les votes des parlementaires définiront les décisions à venir, c'est pourquoi, nous devons nous adresser à eux pour savoir quelle école ils veulent pour demain.

PARENTS-CITOYENS, nous vous appelons à écrire aux députés et sénateurs pour connaître leurs positions sur des sujets très concrets qui font votre quotidien.

Vous trouverez des exemples de lettres à adresser aux parlementaires, sur le site fcpe29.fr

La FCPE DU FINISTERE leur a écrit et leur demande de répondre sur :

1) Les RASED (réseaux d'aides spécifiques aux élèves en difficultés), sont actuellement menacés de disparition. Un RASED est constitué d'enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique (maîtres E), de l'aide à dominante rééducative (maîtres G), et de psychologues de l'Education Nationale, ce qui permet une prise en charge adaptée aux difficultés de l'élève (que ce soient les dyslexies, ou tout autre problème...). Pour la FCPE, les interventions spécialisées des R.A.S.E.D. ne peuvent en aucun cas être remplacées par le dispositif de « soutien scolaire » de la réforme Darcos.

2) La scolarisation des enfants de moins de 3 ans : des listes d'attentes existent pour pouvoir inscrire ces enfants à l'école. Il s'agit d'une demande des familles, qui ont confiance aux apprentissages qu'offre l'école maternelle. A juste titre, car le bon déroulement des années de maternelle est déterminant dans la future réussite scolaire, quatre fois plus que l'origine sociale. Pensez-vous comme le Ministre que l'enseignement en maternelle se résume à changer des couches ?

3) Les heures d'aides personnalisées qui font partie du programme obligatoire au collège mais pour lesquelles il n'y a plus d'enseignant. Ces heures ne sont dispensées que si les enseignants remplacent les postes supprimés par des heures supplémentaires. Beaucoup d'élèves ne bénéficient pas de ces aides pourtant inscrites au programme.

4) Le poids du cartable des collégiens doit être divisé par deux, selon les annonces médiatiques du Ministre, mais rien n'est fait pour y arriver. Aucune méthode vers les enseignants, moins de crédits pour l'achat de livres... Résultat : le poids des cartables est inchangé.

5) La réforme du lycée, comme celle du bac professionnel l'an dernier, se prépare à marche forcée et sans concertation, ce qui empêche actuellement toute réflexion pour les élèves en phase d'orientation, et qui désoriente aussi complètement les adultes chargés de les accompagner. Comment choisir son lycée ? Les modules seront différents d'un établissement à l'autre...comment financer les déplacements ?

Nous attendons les réponses, que nous rendrons publiques sur notre site internet fcpe29.fr

Merci pour votre écoute.